

AVIS PUBLIC

Document explicatif sur le budget 2020 et sur le plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

En vertu de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, la Ville doit publier, dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité, un document explicatif concernant le budget et le plan triennal d'immobilisations.

En mai 2019, les citoyens de Trois-Rivières m'ont accordé majoritairement leur confiance et c'est donc en tant que maire de cette magnifique ville que je dépose mon premier budget. Fait à souligner, 2020 correspond à la fin de la période de transition vers une fusion municipale complète sur le plan administratif.

Indéniablement tourné vers l'avenir, il propose à la fois des mesures mettant en valeur les notions de développement durable et de saine gestion.

Ainsi, notre politique de développement durable qui entre dans sa deuxième phase nous permettra d'identifier, entre autres, les indicateurs de performance indispensables au déploiement de nos différentes actions. Le plan directeur de revitalisation du Bas-du-Cap et celui d'aménagement du Parc de l'île Saint-Quentin sont des exemples tangibles de cette vision.

La diminution de près de 1,4 million de dollars reçus en péréquation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), jumelée au 1,1 million de dollars en perte de revenus due à la dévaluation des immeubles affectés par la pyrrhotite impose une pression importante sur nos finances. Ces éléments combinés à une hausse marquée du coût de certains contrats, dont notamment le déneigement, perturbent grandement notre équilibre budgétaire.

De nouveau, il est important de noter qu'aucun endettement n'est planifié afin de financer des dépenses de fonctionnement.

De façon à minimiser l'impact sur le compte de taxes des citoyens, les élus municipaux ont examiné la répartition fiscale des différentes catégories de taxation tout en s'assurant de maintenir le dynamisme des petites et moyennes entreprises. Une mesure fiscale a été implantée et assure un taux de taxation inférieur aux commerces, applicable à la première strate de sept millions de dollars de valeur foncière.

Une somme émanant du nouveau pacte fiscal conclu entre l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et le gouvernement provincial se rapporte au transfert équivalant à la croissance de 1 % de la taxe de vente, laquelle viendra accroître nos sources de revenus de 1,1 million de dollars.

Avec un ultime effort provenant d'une diminution de dépenses du budget dédié aux immobilisations payées comptant (0,8 million), la Ville de Trois-Rivières conclut qu'elle a fait ses devoirs afin de protéger les citoyens d'une hausse excessive de taxes.

En ce qui concerne les dépenses, les augmentations sont liées principalement à l'indexation et à la croissance, notons plus particulièrement : la masse salariale, le déneigement, le service de la dette, l'entretien des étangs aérés ainsi que les coûts relatifs à la récupération et aux vidanges. Soulignons que le budget inclut également l'exploitation du nouveau colisée.

La Société de transport de Trois-Rivières (STTR), un organisme paramunicipal, se voit attribuer un rehaussement de 1,7 million de dollars de son financement. Un coût associé à la transition mise en œuvre l'an dernier pour mener à bien sa mission. Cet effort confirme la volonté du conseil de ville de s'attaquer au

changement climatique puisque les interventions en matière de mobilité durable sont celles qui ont le plus d'impact sur notre bilan carbone.

Tenant compte des facteurs énoncés précédemment et de la vision mise de l'avant par les élus, la Ville de Trois-Rivières, en tant qu'organisation responsable, a cherché à restreindre la hausse du compte de taxes à l'indice des prix à la consommation (IPC) estimé à 2 %. Par ailleurs, considérant la volonté du conseil de rehausser le financement de la STTR, un effort collectif additionnel correspondant à 0,75 % a été décrété.

Considérant la valeur moyenne d'une maison unifamiliale à 185 000 \$, on constate une augmentation du compte de taxes de 71,79 \$.

Répartition de l'augmentation de 2,75 % Propriété unifamiliale moyenne pondérée

	Valeur (rôle 2019-2021) 185 000 \$			
	écart		2019	2020
Taxe foncière :	68,79 \$	2,64 %	2 197,64 \$	2 266,43 \$
Tarif d'eau :	5,00 \$	0,19 %	219,00 \$	224,00 \$
Tarif d'égout :	-2,00 \$	-0,08 %	195,00 \$	193,00 \$
Total :	71,79 \$	2,75 %	2 611,64 \$	2 683,43 \$

Le plan triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022 inclut des travaux de l'ordre de 294,2 millions de dollars sur trois ans. Pour 2020, le PTI atteint un total de 101,5 millions de dollars dont 44,9 millions de dollars de celui-ci proviennent de subventions et de contributions diverses faisant en sorte que le coût net pour la Ville de Trois-Rivières est de 56,6 millions de dollars.

Les principaux chantiers seront : la réfection de l'île Saint-Quentin (6,6 millions de dollars), la fin des travaux du colisée (6,8 millions de dollars), les travaux sur le boulevard Jean-XXIII (6,3 millions de dollars). Dans une approche plus globale : les travaux relatifs à l'eau potable et aux eaux usées (31,8 millions de dollars), le maintien des infrastructures et des bâtiments municipaux (9 millions de dollars) et les travaux de pavages sur différentes artères (11 millions de dollars).

Les tableaux suivants vous informeront sur les principaux éléments de ce budget.

Dépenses - remboursements - affectations

Activités de fonctionnement à des fins fiscales
par fonction (sans amortissement)
(en milliers de dollars)

Fonction	Budget 2020		Budget 2019	
	\$	%	\$	%
Administration générale	32 087	11,3	31 098	11,3
Sécurité publique	50 173	17,6	48 389	17,6
Transport	42 596	14,9	39 766	14,5
Hygiène du milieu	37 674	13,2	36 876	13,5
Santé et bien-être	3 754	1,3	3 699	1,4
Aménagement, urbanisme et développement	18 075	6,3	16 577	6,0
Loisirs et culture	51 485	18,1	48 407	17,7
Service de la dette	43 287	15,2	43 059	15,7
Immobilisations payées comptant	2 024	0,7	2 824	1,0
Affectation à divers fonds	4 045	1,4	3 605	1,3
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	285 200	100,0	274 300	100,0

Dépenses - remboursements - affectations

Activités de fonctionnement à des fins fiscales
par objet
(en milliers de dollars)

Objet	Budget 2020		Budget 2019	
	\$	%	\$	%
Masse salariale	107 880	37,8	103 624	37,8
Biens et services	101 588	35,6	97 822	35,7
Contributions à des organismes et autres	26 376	9,3	23 366	8,5
Service de la dette	43 287	15,2	43 059	15,7
Immobilisations payées comptant	2 024	0,7	2 824	1,0
Affectations à divers fonds	4 045	1,4	3 605	1,3
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	285 200	100,0	274 300	100,0

Financement par catégorie

Activités de fonctionnement à des fins fiscales
(en milliers de dollars)

Catégorie	Budget 2020		Budget 2019	
	\$	%	\$	%
Taxes	215 401	75,5	205 847	75,1
Compensations tenant lieu de taxes	15 327	5,4	14 933	5,4
Services rendus	23 229	8,1	22 386	8,2
Autres revenus (droits, amendes et intérêts)	19 603	6,9	18 724	6,8
Transferts gouvernementaux	9 410	3,3	9 581	3,5
Financement à long terme (activités de fonctionnement)	-	-	-	-
Affectations de divers fonds	2 230	0,8	2 829	1,0
Total - opérations Ville de Trois-Rivières	285 200	100,0	274 300	100,0

Taux applicables 2020

Taux de taxe foncière générale pour l'ensemble du territoire

	Catégorie						
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles non résidentiels (2 ^e strate)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation							
Tous les secteurs	1,2202	1,2410	2,4232	2,6655	3,2301	1,5702	0,9762

Taux de taxe du service de la dette par secteur (ex-villes)

Secteurs	Catégorie						
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles non résidentiels (2 ^e strate)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation							
Trois-Rivières	0,0018	0,0019	0,0036	0,0036	0,0049	0,0024	0,0015
Cap-de-la-Madeleine	0,0125	0,0127	0,0249	0,0249	0,0331	0,0161	0,0125
Trois-Rivières-Ouest	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Saint-Louis-de-France	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Pointe-du-Lac	0,0080	0,0082	0,0160	0,0160	0,0213	0,0103	0,0064
Sainte-Marthe-du-Cap	0,0117	0,0119	0,0232	0,0232	0,0309	0,0150	0,0093
Taux pondéré	0,0049						

Taux de taxe foncière générale combiné pour chaque secteur

Secteurs	Catégorie						
	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles non résidentiels (2 ^e strate)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles
Taux au 100 \$ d'évaluation							
Trois-Rivières	1,2220	1,2429	2,4268	2,6691	3,2350	1,5726	0,9777
Cap-de-la-Madeleine	1,2327	1,2537	2,4481	2,6904	3,2632	1,5863	0,9887
Trois-Rivières-Ouest	1,2202	1,2410	2,4232	2,6655	3,2301	1,5702	0,9762
Saint-Louis-de-France	1,2202	1,2410	2,4232	2,6655	3,2301	1,5702	0,9762
Pointe-du-Lac	1,2282	1,2492	2,4392	2,6815	3,2514	1,5805	0,9826
Sainte-Marthe-du-Cap	1,2319	1,2529	2,4464	2,6887	3,2610	1,5852	0,9855
Taux pondéré	1,2251						

Taux applicables 2020

Autres tarifications (si applicables)

	Tarification harmonisée sur l'ensemble du territoire				
	Taux par 100 \$ d'évaluation		Minimum par unité		
	En 2020	En 2019	En 2020	En 2019	Écart
Eau	0,1211	0,1184	224 \$	219 \$	5 \$
Égouts	0,1043	0,1054	193 \$	195 \$	-2 \$
Fosse septique	0,0514	0,0503	95 \$	93 \$	2 \$
Conteneurs (8 à 79 logements)			41 \$	40 \$	1 \$
Insectes piqueurs (périmètre desservi)			34 \$	34 \$	- \$

Plan triennal d'immobilisations

Investissements

Section	Coût brut			Financement spécifique			Coût net		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Eau potable	2 674 384 \$	13 500 000 \$	13 600 000 \$	1 014 000 \$	13 000 000 \$	6 500 000 \$	1 660 384 \$	500 000 \$	7 100 000 \$
Eaux usées	19 895 000 \$	13 205 000 \$	14 550 000 \$	12 611 000 \$	7 080 000 \$	7 340 000 \$	7 284 000 \$	6 125 000 \$	7 210 000 \$
Innovation et développement économique	1 740 000 \$	9 150 000 \$	3 050 000 \$	1 120 500 \$	5 872 500 \$	1 525 000 \$	619 500 \$	3 277 500 \$	1 525 000 \$
Sécurité publique	589 000 \$	111 000 \$	20 000 \$	44 000 \$	- \$	- \$	545 000 \$	111 000 \$	20 000 \$
Loisirs et culture	14 550 969 \$	5 290 000 \$	15 250 000 \$	9 184 409 \$	2 685 000 \$	10 525 000 \$	5 366 560 \$	2 605 000 \$	4 725 000 \$
Trois-Rivières sur Saint-Laurent	- \$	1 150 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 150 000 \$	- \$
Voie publique	12 825 000 \$	3 450 000 \$	1 200 000 \$	6 768 269 \$	1 015 385 \$	- \$	6 056 731 \$	2 434 615 \$	1 200 000 \$
Bâtiments	650 000 \$	3 150 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	650 000 \$	3 150 000 \$	- \$
Autres	2 010 000 \$	645 200 \$	365 000 \$	125 000 \$	- \$	- \$	1 885 000 \$	645 200 \$	365 000 \$
Programmes	46 528 500 \$	48 090 000 \$	47 000 000 \$	13 988 000 \$	13 900 000 \$	14 612 500 \$	32 540 500 \$	34 190 000 \$	32 387 500 \$
Projets en cours	44 304 853 \$	23 141 200 \$	14 135 000 \$	22 405 909 \$	14 300 000 \$	6 500 000 \$	21 898 944 \$	8 841 200 \$	7 635 000 \$
Projets à venir	57 158 000 \$	74 600 000 \$	80 900 000 \$	22 449 269 \$	29 252 885 \$	34 002 500 \$	34 708 731 \$	45 347 115 \$	46 897 500 \$
Total :	101 462 853 \$	97 741 200 \$	95 035 000 \$	44 855 178 \$	43 552 885 \$	40 502 500 \$	56 607 675 \$	54 188 315 \$	54 532 200 \$
		294 239 053 \$			128 910 563 \$			165 328 490 \$	

Plan triennal d'immobilisations

Coût net par type de financement

Type de financement	2020	2021	2022	Total net
Règlements d'emprunt adoptés	21 898 944 \$	8 841 200 \$	7 635 000 \$	38 375 144 \$
Règlements d'emprunt à venir	30 025 731 \$	40 089 615 \$	41 700 000 \$	111 815 346 \$
Fonds d'administration	2 024 000 \$	2 602 500 \$	2 467 500 \$	7 094 000 \$
Fonds de roulement	1 889 000 \$	1 975 000 \$	2 050 000 \$	5 914 000 \$
Fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques	430 000 \$	430 000 \$	430 000 \$	1 290 000 \$
Fonds réservé aux parcs, terrains de jeux et espaces naturels	290 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	690 000 \$
Fonds réservé à l'entretien des infrastructures	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$
Total :	56 607 675 \$	54 188 315 \$	54 532 500 \$	165 328 490 \$

Conclusion

C'est avec un souci constant d'une approche axée sur les meilleures pratiques de développement durable que la Ville de Trois-Rivières accentue ses actions en cette matière. Il devient fondamental que nos engagements s'arriment à des actions concrètes.

Concernées par les défis d'aujourd'hui, les différentes directions proposent une gestion serrée et responsable qui s'allie sur la performance et les meilleures pratiques. L'environnement y occupe maintenant une place centrale tant pour le citoyen que pour l'organisation.

Pour maintenir le cap sur notre vision innovante du développement économique, nous comptons sur l'expertise d'Innovation et Développement économique Trois-Rivières (IDETR) qui multiplie ses interventions avec et auprès des partenaires et des organisations, faisant rayonner notre Ville à son plein potentiel.

D'autres organismes paramunicipaux contribuent au développement durable, mentionnons notamment le travail exemplaire de la Corporation des Événements de Trois-Rivières et de Culture Trois-Rivières, qui favorisent la diffusion et l'expansion de la culture sur notre territoire.

De plus, l'arrivée de nouveaux budgets participatifs dès janvier 2020 octroiera une place accrue des citoyens au sein de la Municipalité. Des fonds seront alloués aux projets proposés par et pour les Trifluviens. Cette nouvelle approche de développement social s'articulera autour d'une mobilisation innovante et participative qui bénéficiera grandement à tous.

Je suis fier de constater que la Ville de Trois-Rivières est en pleine croissance et que nous avons gardé le contrôle sur nos finances publiques grâce à la diligence et à la rigueur de notre fonction publique. L'année 2020 nous offrira une panoplie de projets et d'initiatives qui permettront à Trois-Rivières de continuer de rayonner et de maintenir un milieu de vie où il fait bon vivre.

Trois-Rivières, ce 9 décembre 2019



Jean Lamarche